Sillage

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAEN LA MER

HORS-SÉRIE

CAEN LA MER : GUIDE PRATIQUE

MARS 2013

TROMBINOSCOPE P.8-9

Les 139 conseillers communautaires de Caen la mer

PRATIQUE P.12-13

Les équipements au service de tous les habitants

ACTUALITÉS P.15

Déchets : nouvelles modalités de collectes

Caenlamer
Communauté d'agglomération
FOURNISSEUR OFFICIEL D'AVENIR

LES CHIFFRES-CLEFS DE CAEN LA MER

- **35 communes,** 242 000 habitants, 223 km²
- **139 conseillers communautaires,** 39 suppléants
- **10 commissions thématiques,** 1 bureau de 46 membres
- **750 emplois** dans les services de Caen la mer

- **Budget 2012 :** **187 616 981 euros** en fonctionnement et **150 671 910 euros** en investissement (budget principal et budget de l'assainissement)

- **32 zones** d'activités économiques
- **19 000** établissements
- **136 145** emplois
- **1 agence de développement économique :** Synergia
- **1 SEM d'aménagement :** Normandie Aménagement

- **« Le réseau 1066 » :** 152 km de fibre optique pour les liaisons numériques à très haut débit

- **10 km** de côtes
- **Port de Caen :** 11e port maritime français (tonnage brut : 3 847 390 tonnes) et le 7e en nombre de passagers (1 022 141 en 2010).

- **4 Zones** communautaires d'habitat : environ 2 900 logements prévus
- **Solidarité communautaire :** 1 centre d'hébergement d'urgence, 6 aires d'accueil des gens du voyage et 1 en projet, 3 terrains de grands rassemblements

- **Transports en commun** (avec Viacités) : 40 000 passagers/jour dans le tramway et 50 000/jour dans les bus, 1 ligne de tram (axe A et axe B) et 27 lignes de bus et 27 lignes « scolaires »
- **Aéroport Caen-Carpiquet :** moyenne annuelle de 105 000 passagers commerciaux

- **Sport communautaire :** 4 piscines (599 000 entrées/an) et 1 patinoire (83 000 entrées/an)
- **Culture communautaire :** 1 Conservatoire à rayonnement régional Musique et Danse, l'Orchestre de Caen, 10 bibliothèques (840 000 prêts/an), 2 cinémas d'art et essai (290 000 entrées/an), 2 théâtres (16 000 spectateurs/an)
- **1 école supérieure d'arts & médias,** l'ésam Caen/Cherbourg (300 étudiants)

- **4 parcs** péri-urbains
- **4 déchèteries** communautaires (29 499 t collectées/an)
- **Collecte des déchets :** 101 527 t/an (1,25 kg/jour/habitant)
- **35 000 m³ d'eaux épurées/jour** (via 880 km de réseau de collecte)

Caen la mer

Les 35 communes de la Communauté d'agglomération de Caen la mer

Authie [1]
Bénouville [2]
Biéville-Beuville [3]
Blainville-sur-Orne [4]
Bretteville-sur-Odon [5]
Caen [6]
Cambes-en-Plaine [7]
Carpiquet [8]
Colleville-Montgomery [9]
Colombelles [10]
Cormelles-le-Royal [11]
Cuverville [12]
Démouville [13]
Épron [14]
Éterville [15]
Fleury-sur-Orne [16]
Giberville [17]
Hermanville-sur-Mer [18]
Hérouville-Saint-Clair [19]
Ifs [20]
Lion-sur-Mer [21]
Louvigny [22]
Mathieu [23]
Mondeville [24]
Mouen [25]
ouistreham [26]
Périers-sur-le-Dan [27]
saint-andré-sur-orne [28]
Saint-Aubin-d'Arquenay [29]
Saint-Contest [30]
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe [31]
Sannerville [32]
tourville-sur-odon [33]
verson [34]
Villons-les-Buissons [35]

QR Codes : mode d'emploi

Ci-contre, un « code barre 2 D » qui, par une simple lecture par votre téléphone portable, vous permet de vous connecter directement à une page Web. Il existe plusieurs types de codes. Caen la mer utilise pour l'instant le code « Datamatrix », totalement libre et lisible avec des applications gratuites.
Par exemple, Mobiletag sur Iphone. Vous téléchargez cette application, vous l'ouvrez, l'appareil photo de votre téléphone est alors automatiquement déclenché, il lit le code et, après un signal sonore indiquant la bonne connexion, votre téléphone ouvre automatiquement la page Web visée.
Bonne lecture.

BIENVENUE DANS LA NOUVELLE AGGLOMÉRATION CAEN LA MER

Depuis le 1er janvier 2013, une nouvelle communauté d'agglomération est née. Elle conserve le nom de « Caen la mer » et regroupe désormais 35 communes et 242 000 habitants. Pour certains d'entre vous, c'est la première fois que vous recevez ce magazine *Sillage*, magazine d'information sur votre communauté d'agglomération. Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à Caen la mer.

Ce numéro hors-série de notre magazine *Sillage* vous présente vos élus, les conseillers communautaires, les missions et le fonctionnement de Caen la mer. J'espère que ce guide répondra à vos questions.

Cette nouvelle intercommunalité se place d'abord sous le signe de la continuité. Il s'agit, en effet, de poursuivre les orientations définies dans le projet d'agglomération, et d'assurer la qualité et le développement des services publics de qualité proposés aux habitants, aux entreprises, aux salariés, aux familles. Développement économique, habitat, aménagement du territoire, assainissement et collecte des déchets, gestion des piscines et de la patinoire, des équipements culturels de l'agglomération, transport... autant de missions et de projets pour lesquels les agents et les élus de Caen la mer sont mobilisés quotidiennement.

La communauté d'agglomération porte l'ambition territoriale de la capitale régionale de la Basse-Normandie. Les territoires qui résistent le mieux à la crise sont ceux qui accueillent des fonctions dites « métropolitaines » (grandes administrations, université, centres de recherche, entreprises qui innovent, etc.). Nous avons un rôle à jouer : nous devons relever ensemble le défi du développement économique et de la modernité pour que notre agglomération soit encore plus attractive et plus rayonnante, au service de ses habitants.

Philippe Duron
Président de la communauté d'agglomération Caen la mer

Sillage
PEFC
Journal de la Communauté d'agglomération Caen la mer HORS SÉRIE

8, rue du Colonel Rémy • BP 26182 • 14061 Caen cedex 4 • Tél. : 02 31 39 40 00
Internet : www.caenlamer.fr • **E-mail** : caenlamer@agglo-caen.fr / **Directeur de la publication** : Philippe Duron / **Codirecteur de la publication** : Jacques Lelandais / **Rédacteur en chef** : Gérard Fourquet / **Adjoint au rédacteur en chef** : Marc Thébault / **Rédaction, photos, maquette et mise en page** : aprim-caen.fr / **Impression** : Corlet Roto • N° ISSN 1761-7308 - Dépôt légal à parution. • **Tirage** : 123 000 exemplaires.

LES 35 MAIRES DES COMMUNES DE CAEN LA MER

UNE NOUVELLE AGGLOMÉRATION AU TRAVAIL

Depuis le 1er janvier 2013, Caen la mer est une nouvelle intercommunalité composée de 35 communes. Après l'élection de son président et de son nouveau bureau, le 11 janvier 2013, la communauté d'agglomération est déjà au travail.

Au 1er janvier 2013, six nouvelles communes ont fait leur entrée dans Caen la mer : Mouen, Tourville-sur-Odon et Verson (qui constituaient la communauté de communes des Rives de l'Odon) ainsi que Colleville-Montgomery, Ouistreham et Saint-André-sur-Orne. Elles s'ajoutent aux 29 communes qui composaient auparavant la communauté d'agglomération et elles forment désormais une nouvelle intercommunalité. De multiples étapes, depuis 2010, ont permis cette évolution *(lire ci-dessous)*. Le 11 janvier, lors d'un conseil communautaire, les nouveaux conseillers communautaires (139) de Caen la mer ont été installés. Ils représentent à présent 242 000 habitants.

De 29 à 35 communes : le calendrier

· **Décembre 2010 :** loi de réforme les collectivités territoriales

· **Décembre 2011 :** une nouvelle carte de l'intercommunalité, issue du Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), est adoptée. Elle aboutit à un nouveau périmètre pour Caen la mer (incluant six nouvelles communes), formé par la fusion avec la communauté de communes des Rives de l'Odon (3 communes) et le rattachement de 3 autres communes.

· **12 janvier 2012 :** arrêté du Préfet qui confirme et définit le périmètre.

· **8 juin 2012 :** second arrêté préfectoral portant création d'un nouvel établissement public de coopération intercommunale (EPCI), c'est-à-dire une communauté d'agglomération nommée « Caen la mer » rassemblant cette fois 35 communes.

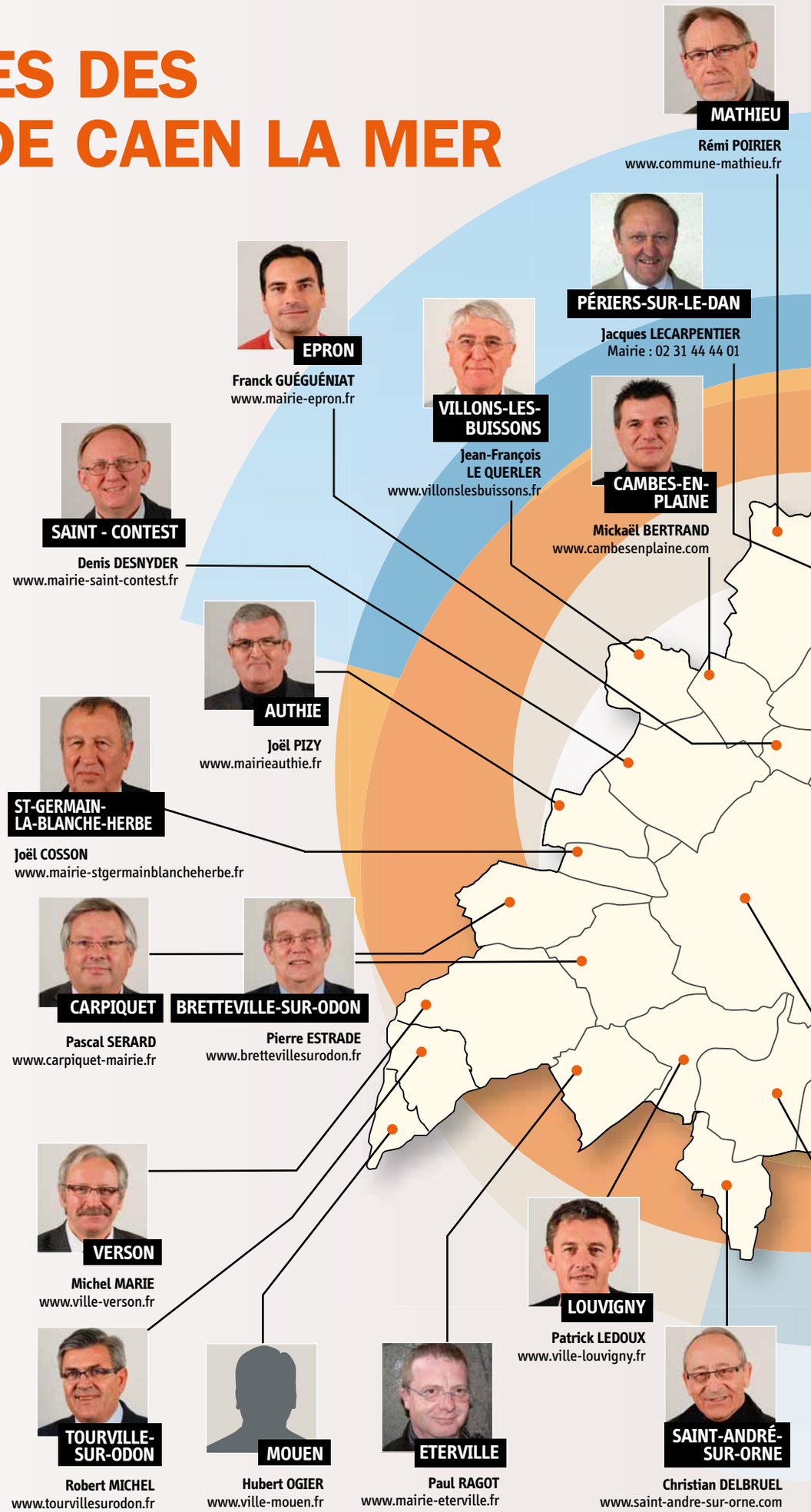

Caen la mer
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LION-SUR-MER
Jean-Marc GILLES
www.lionsurmer.com

HERMANVILLE-SUR-MER
Jacques LELANDAIS
www.hermanvillesurmer.fr

OUISTREHAM
André LEDRAN
www.ville-ouistreham.fr

SAINT-AUBIN-D'ARQUENAY
Bernard AUFFRET
www.saintaubindarquenay.fr

COLLEVILLE-MONTGOMERY
Guy LEGRAND
www.colleville-montgomery.fr

BÉNOUVILLE
Alain LEPAREUR
www.mairie-benouville.fr

BIÉVILLE-BEUVILLE
Dominique VINOT-BATTISTONI
www.bieville-beuville.fr

BLAINVILLE-SUR-ORNE
Daniel FRANÇOISE
www.blainville-sur-orne.fr

HÉROUVILLE-ST-CLAIR
Rodolphe THOMAS
www.herouville.net

COLOMBELLES
Colin SUEUR
www.colombelles.fr

CUVERVILLE
Ernest HARDEL
www.cuverville.fr

SANNERVILLE
Christian PIÉLOT
Mairie : 02 31 23 32 57

DEMOUVILLE
Cyrille LAVILLE
www.demouville.fr

GIBERVILLE
Gérard LENEVEU
www.giberville.fr

MONDEVILLE
Hélène MIALON-BURGAT
www.mondeville.fr

CORMELLES-LE-ROYAL
Bernard OBLIN
www.ville-de-cormelles-le-royal.fr

FLEURY-SUR-ORNE
Marc LECERF
http://fleurysurorne.fr

CAEN
Philippe DURON
www.caen.fr

IFS
Jean-Paul GAUCHARD
www.ville-ifs.fr

LES COMPÉTENCES

Elles peuvent se ranger en 5 catégories présentées ci-dessous. Pour 100 euros de recettes (dont 27 euros sont reversés aux communes), Caen la mer engage, dans ces 5 grandes compétences, les sommes suivantes :

27€
Environnement, gestion des déchets, assainissement et développement durable

· Assainissement
· Collecte, élimination et valorisation des déchets
· Préservation des espaces naturels et ruraux (parcs périurbains)
· Fourrière animale
· Secours et lutte contre l'incendie
· Air et bruit
· Lutte contre les inondations
· Littoral

16€
Animer le territoire : Gestion et animation d'équipements et de zones de vie

· Gestion et animation d'équipements culturels communautaires
· Gestion et animation d'équipements sportifs communautaires
· Gestion, surveillance et animation des plages de l'agglomération

27€
Reversement aux communes

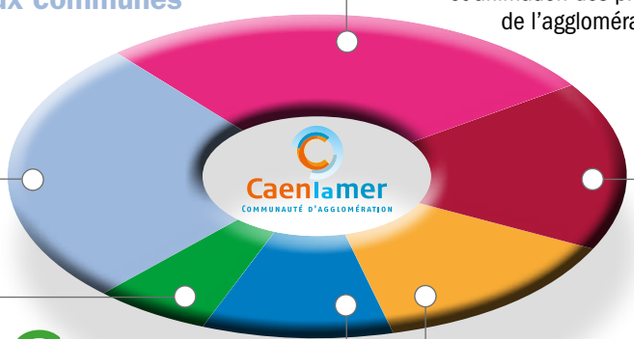

6€
Habitat et solidarité

· Programme local de l'habitat (PLH)
· Zones communautaires d'habitat
· Dispositifs contractuels au service de la Politique de la Ville
· Accueil des gens du voyage
· Hébergement de nuit des sans abris

14€
Développement économique, recherche, enseignement supérieur

· Développement économique
· Zones d'activités : création, gestion, prospection
· Soutien à la recherche
· Soutien à l'enseignement supérieur
· Développement de l'économie sociale et solidaire,...

10€
Transports et déplacements, infrastructures, cohérence territoriale

· Transports en commun
· Réseaux de télécommunications
· Voiries communautaires (routes, pistes cyclables,...),...

LES INSTANCES

DE LA CONFÉRENCE DES MAIRES
VOICI LES INSTANCES DE DÉCISION

EXÉCUTIF

LE PRÉSIDENT
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CAEN LA MER
PHILIPPE DURON

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Instance de décision

- Approuve et entérine les décisions par délibérations, sur les affaires relevant de son champ de compétences exclusives
- Prend acte des décisions du président d'une part et des délibérations prises par le bureau dans le cadre de leurs compétences respectives, d'autre part.

UN BUREAU DE 46 MEMBRES : 1 PRÉS

Étudie

- Examine et émet des avis sur les projets de délibérations, qui seront soumis au Conseil communautaire, après examen des dossiers par les commissions spécialisées (chargées d'instruire les affaires de leur ressort), *(lire ci-dessous)*.

10 COMM

CHAQUE COMMISSION EST COMPOSÉE
LE PRÉSIDENT, PHILIPPE DURON, EST PRÉSID

> Aménagement et urbanisme
> Assainissement
> Culture et sports
> Développement économique, recherche et emploi
> Environnement – développement durable

« Les commissions sont chargées d'étudier et de donner leur avis sur les affair
au bureau et au conseil communautaire. Les commissions ont un caractère co

DE DÉCISIONS

AU CONSEIL OU AU BUREAU,
ET D'ORIENTATION DE CAEN LA MER

GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

139 DÉLÉGUÉS REPRÉSENTANT LES 35 COMMUNES

Attributions exclusives du conseil notamment :

1 / Vote du budget, institution et fixation des taux ou tarifs des taxes et redevances
2 / Approbation du Compte administratif
3 / Dispositions à caractère budgétaire prises à la suite d'une mise en demeure
4 / Décisions relatives aux modifications des conditions initiales de compositions, de fonctionnement et de durée de l'EPCI
5 / Adhésion de l'établissement à un établissement public
6 / Délégation de la gestion d'un service public
7 / Dispositions portant orientation en matière d'aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat et de politique de la ville

IDENT, 38 VICE-PRÉSIDENTS ET 7 MEMBRES *(voir ci-contre)*

Décide

- Délibère sur les affaires pour lesquelles il a reçu délégation du Conseil communautaire.

ISSIONS

D'UN PREMIER VICE-PRÉSIDENT ET DE MEMBRES.
ENT DE DROIT DE TOUTES LES COMMISSIONS

> Finances
> Habitat
> Littoral et tourisme
> Personnel, administration générale et communication
> Transports, déplacements et infrastructures

es du ressort de leurs compétences qui doivent être présentées
nsultatif et un rôle de proposition mais n'ont pas de pouvoir de décision. »

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Philippe Duron	Président	Caen

LES 38 VICE-PRÉSIDENTS (VP)

Rodolphe Thomas	1er vice-président	Hérouville-St-Clair
Colin Sueur	2e VP	Colombelles
Alain Gruenais	3e VP	Ifs
André Ledran	4e VP	Ouistreham
Bernard Oblin	5e VP	Cormelles-le-Royal
Marc Levilly	6e VP	Caen
Hélène Mialon-Burgat	7e VP	Mondeville
Michel Marie	8e VP	Verson
Dominique Vinot-Battistoni	9e VP	Biéville-Beuville
Gérard Leneveu	10e VP	Giberville
Marc Lecerf	11e VP	Fleury/Orne
Pierre Estrade	12e VP	Bretteville/Odon
Daniel Françoise	13e VP	Blainville/Orne
Guy Legrand	14e VP	Colleville-Montgomery
Frank Guéguéniat	15e VP	Epron
Corinne Féret	16e VP	Caen
Laurent Mata	17e VP	Hérouville-St-Clair
Pascal Sérard	18e VP	Carpiquet
Christian Delbruel	19e VP	Saint-André/Orne
Joël Cosson	20e VP	Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
Cyrille Laville	21e VP	Démouville
Joël Pizy	22e VP	Authie
Christian Piélot	23e VP	Sannerville
Jacques Lelandais	24e VP	Hermanville/Mer
Hubert Ogier	25e VP	Mouen
Denis Desnyder	26e VP	Saint-Contest
Patrick Ledoux	27e VP	Louvigny
Jean-Marc Gilles	28e VP	Lion-sur-Mer
Rémi Poirier	29e VP	Mathieu
Ernest Hardel	30e VP	Cuverville
Robert Michel	31e VP	Tourville/Odon
Bernard Auffret	32e VP	Saint-Aubin-d'Arquenay
Henri Le Maître	33e VP	Périers-sur-le-Dan
Jean-François Le Querler	34e VP	Villons-les-Buissons
Eric Vève	35e VP	Caen
Mickaël Bertrand	36e VP	Cambes-en-Plaine
Alain Lepareur	37e VP	Bénouville
Stephan Lebreuilly	38e VP	Eterville

LES 7 MEMBRES

Rudy L'Orphelin, Caen
Marie-Jeanne Gobert, Caen
Xavier Le Contour, Caen
Claude Leclère, Fleury-sur-Orne
Sylviane Lepoittevin, Hérouville-Saint-Clair
Josette Travert, Caen
Jean-Paul Gauchard, Ifs

AUTHIE

Joël PIZY (22ème VP)
Daniel GUÉRIN

Suppléant : Bernard JOURDAIN

BÉNOUVILLE

Alain LEPAREUR (37ème VP)
Claude MONTALAND

Suppléant : Daniel MÜH

BIÉVILLE-BEUVILLE

Dominique VINOT-BATTISTONI (9ème VP)
Nadine DUMOUTIER

Suppléant : Michel FREMAUX

BLAINVILLE-SUR-ORNE

Daniel FRANÇOISE (13ème VP)
Christelle VAUQUELIN
Jimmy BRIARD

Suppléant : Xavier BURES

BRETTEVILLE-S

Pierre ESTRADE (12ème VP)

CAEN > suite

Pascale CAUCHY
Frédéric CHAZAL
Samia CHEHAB
Sonia DE LA PROVOTÉ
Damien DE WINTER
Alexandre DEBRAY
Gilles DÉTERVILLE
Cécile DOSSOU
Luc DUNCOMBE
Hélène FLODERER
Véronique FOURMEAUX

CAEN > suite

Fabrice LE VIGOUREUX
Annie LEBON
Serge LEMONNIER
Cédric LEROY
Rudy L'ORPHELIN (Bureau)
Claudine MAGUET
Catherine MAHIER
Agnès MÉRIAT
Jean NOTARI
Catherine PRADAL-CHAZARENC
Sylvie RELLAND

CARPIQUET

Pascal SERARD (18ème VP)
Roger JEAN

Suppléant : Joël KOMON

COLLEVILLE-MONTGOMERY

Guy LEGRAND (14ème VP)
Paulin LLECH

Suppléant : Lyliane RENAULT

COLOMBELLES

Colin SUEUR (2ème VP)
Marc POTTIER
Michel PILLET

Suppléant : Christian DETAYE

CORMELLES LE ROYAL

Bernard OBLIN (5ème VP)
Jean Marie GUILLEMIN
Pascale BOURSIN

Suppléant : Georges VALLÉE

CUVERV

GIBERVILLE

Gérard LENEVEU (10ème VP)
Edith GUILLOT
Rosa GOUESLARD

Suppléant : Alain MARION

HERMANVILLE-SUR-MER

Jacques LELANDAIS (24ème VP)
Pierre SCHMIT

Suppléant : Gilbert TALMAR

HÉROUVILLE SAINT-CLAIR

Rodolphe THOMAS (1er VP)
Laurent MATA (17ème VP)
Sylviane LEPOITTEVIN (Bureau)
Siméoni KOUETANOUSSITHÉ
Claudie RIGOT
Jacques BOULLAND

Suppléants : Dramane KY • Gérard THOUMINE •

MATHIEU

Rémi POIRIER (24ème VP)
Jeanne VAUSSY

Suppléant : Christian LE CROM

MONDEVILLE

Hélène MIALON-BURGAT (7ème VP)
Bertrand HAVARD
Joël JEANNE
Jean-Michel GASNIER

Suppléants : Robert LEBON • Dominique EVRAT

MOUEN

Hubert OGIER (25ème VP)
Annick FARCY

Suppléant : Lionel TOURGIS

OUISTREHAM

André LEDRAN (4ème VP)
Raphaël CHAUVOIS
Joseph GUEZET

Suppléants : François DUCLOUX

SAINT-AUBIN-D'ARQUENAY

Bernard AUFFRET (32ème VP)
Gérard CAUX

Suppléant : Olivier BARRELLIER

SAINT-CONTEST

Denis DESNYDER (26ème VP)
Marie-Christine CARDIN

SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE

Joël COSSON (20ème VP)
Stéphane LE HELLEY

Suppléant : Christian BERTAUX

SANNERVILLE

Christian PIÉLOT (23ème VP)
Alain BUZUEL

Suppléant : Guy SAINTE-CROIX

TOURVILLE-SUR-ODON

Robert MICHEL (31ème VP)
Gilles TROUDE

Suppléant : Fabienne MANSION

SUR-ODON

François OZENNE — Jean-Paul DAUNOU

Suppléant : Daniel LE BLASTIER

CAEN

Philippe DURON (Président) — Corinne FÉRET (16ème VP) — Marc LEVILLY (6ème VP) — Eric VÉVE (35ème VP) — Gratien ATCHRIMI — Daniel-Charles BADACHE — Jean-Pierre BEAUDOUIN — Annie BERGER — Pascal BLANCHETIER

Marie-Dominique FRIGOUT — Colette GISSOT — Marie-Jeanne GOBERT (Bureau) — Béatrice GUIGUES — Jean-Claude GUILLOUF — Geneviève HEUZÉ — Valérie HUARD — Francis JOLY — Nathalie LAMENDOUR — Brigitte LE BRETHON — Xavier LE COUTOUR (Bureau)

CAMBES EN PLAINE

Francine THOUROUDE — Jacky TILLARD — Jacky TOULLIER — Jean-Louis TOUZÉ — Josette TRAVERT (Bureau) — Jean-Luc VÉRET — Sophie VERMÈS — Martine VINCENT — Ludwig WILLAUME — Mickaël BERTRAND (36ème VP) — Joël SUZANNE

Suppléant : Eric GOBERT

VILLE

Ernest HARDEL (30ème VP) — Éric POSÉ

Suppléant : Catherine AUBERT

DÉMOUVILLE

Cyrille LAVILLE (21ème VP) — Lucien DE JAEGHER

Suppléant : Martine FRANÇOISE-AUFFRET

ÉPRON

Franck GUÉGUÉNIAT (15ème VP) — Alain LEMÉNOREL

Suppléant : Jean DAIREAUX

ÉTERVILLE

Stéphan LEBREUILLY (38ème VP) — Thierry SAINT

Suppléant : Patricia HÉBERT

FLEURY-SUR-ORNE

Marc LECERF (11ème VP) — Claude LECLÈRE (Bureau) — Lionel MULLER

Suppléant : Christian LETELLIER

IFS

Philippe LAFORGE — Sèngded CHANTHAPANYA — Jean-Paul GAUCHARD (Bureau) — Alain GRUÉNAIS (3ème VP) — Sylvaine BAUMARD — Alain ROGER — Gérard DUMAINE

Christian HEIZ • Pierre-Yves LACROIX

Suppléants : Roberte LAMOUREUX • Yannick LE RAY

LION-SUR-MER

Jean-Marc GILLES (28ème VP) — Marcel GOUVENAUX

Suppléant : Philippe LAMY

LOUVIGNY

Patrick LEDOUX (27ème VP) — Jacques CHAPELIÈRE

Suppléant : Pascal JOUIN

Marie-Thérèse ROULLÉ-LIBÉREAU

• Denis JOSQUIN

PÉRIERS SUR LE DAN

Henri LE MAITRE (33ème VP) — Raymond PICARD

Suppléant : Michel FOREY

SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE

Christian DELBRUEL (19ème VP) — Patrick LENOBLE

Suppléant : Pierre COUSIN

VERSON

Michel MARIE (8ème VP) — Anne COLLIN — Jean-Pierre TOSTAIN

Suppléant : Philippe MONSIMIER

VILLONS-LES-BUISSONS

Jean-François LE QUERLER (34ème VP) — Yves RÉGNIER

Suppléant : Alain HENRI

Selon le nombre d'habitants de la commune, le nombre de conseillers varie au sein du conseil communautaire de Caen la mer. Au total, l'agglomération compte 139 conseillers pour représenter les 35 communes de son territoire. Par ailleurs, 39 suppléants peuvent venir soutenir le travail commun.

Caen la mer
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LES ÉLUS (ANCIENS TÉMOIGNENT

Il y a ceux de 1990, ceux de 2003 et dé
Tous témoignent de leurs liens avec la c
Caen la mer, de ce qu'elle leur a apporté

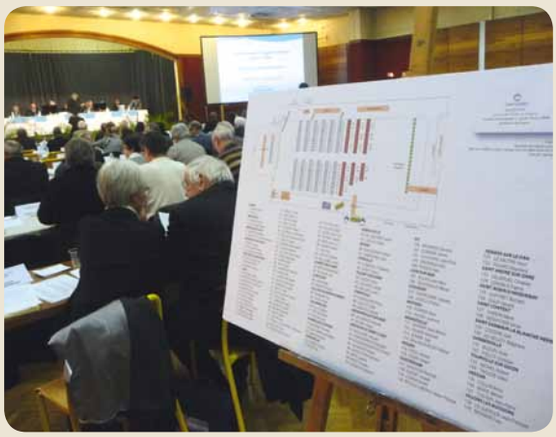

Un nouveau conseil

Vendredi 11 janvier 2013, dans la salle des fêtes de Mondeville, le premier con de 139 conseillers, est réuni. A l'ordre du jour, l'élection du nouveau président par le doyen de l'assemblée, Guy Legrand, maire de Colleville-Montgomery. Une Philippe Duron a pris sa place à la tribune.

SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE

CHRISTIAN DELBRUEL, MAIRE
VICE-PRÉSIDENT DE CAEN LA MER

« Le choix de la mutualisation »

Que va changer, pour votre commune, votre entrée dans Caen la mer ?

« Les habitants de Saint-André-sur-Orne vont principalement pouvoir bénéficier du réseau de transport en commun de l'agglomération et, depuis le 1er janvier 2013, des tarifs attractifs de Twisto. Il sera plus simple et moins coûteux de se déplacer, en particulier pour les jeunes et pour les personnes âgées. Cela peut aussi favoriser notre attractivité.
Redoutée, l'augmentation de la fiscalité sera compensée par une baisse des coûts des compétences assainissement et collecte des déchets ménagers, transférées à Caen la mer. Je crois fermement à la mutualisation des services et des moyens, à l'échelle de l'agglomération, qui va nous permettre de réaliser des économies. »

Qu'allez-vous, de votre côté, apporter à la communauté d'agglomération ?

« J'aurais tendance à dire que "la mariée est belle". Nous venons de réaliser une zone d'activités de 25 hectares, dont les ¾ sont déjà commercialisés, une extension sur 15 hectares est en cours. Les entreprises commencent à arriver. La cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises ne sera plus perçue par la commune mais par Caen la mer. »

CAEN

CORINNE FÉRET, 1ÈRE ADJOINTE AU MAIRE
VICE-PRÉSIDENTE DE CAEN LA MER

« Elles vont apporter du sang neuf »

Quel regard portez-vous sur l'arrivée de six nouvelles communes ?

« Caen la mer a maintenant un territoire plus large, qui correspond peut-être mieux au bassin de vie de notre agglomération. Même si nous aurions souhaité que ce territoire soit encore plus vaste et s'ouvre à d'autres communautés de communes, cet élargissement est un premier pas, à la fois vers la mer, vers le Sud et vers l'Ouest. »

Que vont apporter ces nouvelles communes ?

« Elles vont pouvoir apporter à Caen la mer des savoir-faire dans certains domaines, ainsi que des compétences et des connaissances complémentaires. Elles vont jouer le même rôle que toutes les autres communes de la communauté d'agglomération depuis 1990, année de sa création, et à chaque nouvelle entrée de commune. Elles trouveront, au fil des jours et des mois, toute leur place au sein de Caen la mer. Elles vont apporter du sang neuf, même si ce sont des communes avec lesquelles nous avions l'habitude de travailler au sein de Caen Métropole, qui mène ses travaux à l'échelle d'une aire urbaine plus vaste. Les nouveaux élus vont aussi apporter leurs expériences. A nous tous de prendre conscience d'un territoire désormais plus grand, de 35 communes, qui bouscule un peu nos habitudes. »

OUISTREHAM

ANDRÉ LEDRAN, MAIRE
VICE-PRÉSIDENT DE CAEN LA MER

« Nous allons travailler de bon cœur »

Que va changer, pour votre commune, l'entrée dans Caen la mer ?

« D'abord, nous avons tout fait pour ne pas y aller. Maintenant, les choses sont faites, nous sommes dans Caen la mer. Nous allons y travailler de bon cœur mais en restant attentifs à quelques idées simples. Tout d'abord, en veillant à ce qu'il n'y ait pas de recul, en matière de services et de qualité de services, par rapport à ce que la population est en droit d'attendre, que ce soit pour la collecte des déchets ménagers, de la gestion du service d'assainissement ou des transports. Ensuite, que l'on transfère le moins possible de charges pour conserver le maximum de nos propres ressources car toute charge transférée s'accompagnera d'un transfert de ressources. »

Quel rôle souhaitez-vous jouer dans Caen la mer ?

« Au delà de la reconnaissance d'être le 4e vice-président, je souhaite jouer le rôle que tout vice-président y joue : contribuer au mieux au développement, à la prospérité et à la qualité des services de Caen la mer. Je souhaite, notamment, que la communauté d'agglomération s'implique dans la vie portuaire et son évolution. »

ET NOUVEAUX)

sormais ceux de 2013.
ommunauté d'agglomération
ou va leur apporter. Interviews.

seil communautaire de la nouvelle intercommunalité caennaise, constitué et du nouveau bureau. Comme le veut la tradition, la séance a été présidée fois élu président de Caen la mer (à l'unanimité des suffrages exprimés),

BIÉVILLE-BEUVILLE

DOMINIQUE VINOT-BATTISTONI, MAIRE
VICE-PRÉSIDENT DE CAEN LA MER

« Qu'elles se sentent comme chez elles »

Quel souvenir gardez-vous de votre entrée dans Caen la mer ?

« Je garde un souvenir difficile de notre arrivée dans Caen la mer. Cela s'est fait dans un contexte politique conflictuel. En 2003, les 18 maires qui constituaient déjà la communauté d'agglomération étaient partagés sur notre venue. Pendant longtemps, jusqu'en 2007, nous sommes restés comme « les nouveaux entrants ». On l'a mal vécu. C'est pour cette raison que, dans le cadre de ce nouvel élargissement, j'ai fait l'effort de créer du lien avec les six nouvelles communes pour qu'elles se sentent immédiatement comme chez elles. Je n'ai aucune inquiétude à ce qu'elles s'intègrent bien, à ce qu'elles soient force de propositions. Je regrette que nous n'ayons pas su convaincre d'autres communes de nous rejoindre. »

Que vont pouvoir apporter ces nouvelles communes ?

« Je vois cela comme une chance pour la communauté d'agglomération. Pour la vision littorale et portuaire, l'apport de Ouistreham et de Colleville-Montgomery est évident. Dans le cadre de la communauté de communes des Rives de l'Odon, ses élus avaient une pratique de mutualisation plus forte que nous. Pour toutes ces raisons, ces six communes vont apporter un esprit communautaire riche et volontaire. »

FLEURY-SUR-ORNE

MARC LECERF, MAIRE
VICE-PRÉSIDENT DE CAEN LA MER

« Bienvenue aux nouvelles communes »

Comment voyez-vous l'arrivée des six nouvelles communes ?

« Je leur dis bienvenue, aux communes qui étaient favorables à l'entrée dans Caen la mer comme à celles qui l'étaient moins. La loi a donné l'opportunité de s'élargir à de nouveaux territoires. C'est fait. J'aurais même souhaité que cet élargissement soit plus important. Il ne faut d'ailleurs pas s'interdire, à l'avenir, de regarder dans cette direction. »

Quel souvenir gardez-vous de l'entrée de Fleury-sur-Orne dans l'agglomération ?

« A la création de l'agglomération, en 1990, l'enjeu était le bouclage du périphérique Sud. Il s'agissait de fédérer des communes autour d'un enjeu essentiel qu'était le développement du territoire. Le District du Grand Caen d'alors a permis d'ouvrir notre commune. »

Que vont pouvoir apporter ces communes ?

« Ces six nouvelles communes vont apporter leur dynamisme, celui de leurs élus et de leur population. C'est aussi une ouverture sur le littoral avec Ouistreham et Colleville-Montgomery, vers l'Ouest avec Mouen, Tourville-sur-Odon et Verson (qui constituaient la communauté de communes des Rives de l'Odon) et enfin au Sud avec Saint-André-sur-Orne. L'arrivée de cette dernière commune, située à côté de nous, va permettre de renforcer ce secteur géographique de Caen la mer et sera donc utile à toute l'agglomération. »

VERSON

MICHEL MARIE, MAIRE
VICE-PRÉSIDENT DE CAEN LA MER

« Une coopération positive »

Qu'attendez-vous de l'entrée de Verson dans l'agglomération ?

« Nous envisageons une coopération intercommunale positive, à court et moyen terme, avec le développement des transports collectifs pour les Versonnais et des coûts de services favorables (ordures ménagères, assainissement), compte tenu des économies d'échelle. La commune aura aussi désormais voix au chapitre sur les enjeux et les projets qui vont impacter son développement urbain mais qui dépassent les limites de son territoire. Je pense au devenir du quartier Koenig, au boulevard des Pépinières, à la future gare de tram de Bretteville-sur-Odon... »

Quel rôle souhaitez-vous pour Verson dans cette nouvelle agglomération ?

« Si l'on veut faire de Caen la mer une vraie capitale régionale, il faut un territoire à la dimension de cet objectif. Le positionnement géographique de Verson et notamment son ouverture à l'ouest va y contribuer. Parallèlement, Caen la mer doit retrouver une image plus positive et Verson a des atouts à faire valoir dans ce cadre : le futur-éco-quartier (600 logements) qui va voir le jour au nord-est de la commune ou encore l'espace Senghor, auquel nous prévoyons de donner une dimension plus importante. »

LES ÉQUIPEMENTS DE CAEN LA MER AU SERVICE DES HABITANTS

Les équipements sportifs

Patinoire 1
Rue Jean-de-la-Varende - 14000 Caen
Tél. : 02 31 30 47 40 - Fax : 02 31 30 47 42
Mail : patinoire.caenlamer@agglo-caen.fr
http://patinoire.caenlamer.fr

Stade nautique 2
Avenue Albert-Sorel - 14000 Caen - Tél. : 02 31 30 47 47
Mail : piscine.stadenautique@agglo-caen.fr
http://piscine-stadenautique.caenlamer.fr

Piscine Chemin-Vert 3
Rue de Champagne - 14000 Caen - Tél. : 02 31 73 08 79
Mail : piscine.cheminvert@agglo-caen.fr
http://piscine-cheminvert.caenlamer.fr

Piscine Grâce-de-Dieu 4
Avenue Père-Charles-de-Foucauld - 14000 Caen - Tél. : 02 31 52 19 78
Mail : piscine.gracededieu@agglo-caen.fr
http://piscine-gracededieu.caenlamer.fr

Piscine Montmorency 5
16, rue des Bouvines - 14200 Hérouville-Saint-Clair
Tél. : 02 31 95 69 00 - Fax : 02 31 95 11 92
Mail : piscine.montmorency@agglo-caen.fr
http://piscine-herouville.caenlamer.fr

Terrains des gens du voyage

Terrain d'accueil des gens du voyage de **Colombelles/Giberville** 1
Terrain d'accueil des gens du voyage d'**Hérouville-Saint-Clair/Lebisey** 2
Terrain d'accueil des gens du voyage de **Mondeville I** 3
Terrain d'accueil des gens du voyage de **Mondeville II** 4
Terrain d'accueil des gens du voyage de **Cormelles-le-Royal** 5
Terrain d'accueil des gens du voyage de **Bretteville / Carpiquet** 6
3 terrains de grands rassemblements 7

Déchèteries

Bretteville-sur-Odon - ZA de la grande Plaine, rue de la Vallée 1
Hermanville-sur-Mer - Route de Lion-sur-Mer 2
Colombelles - ZA Lazzaro, rue Jean-Monnet 3
Fleury-sur-Orne - Rue des Carriers 4

N° Vert 0 800 00 29 14

Aéroport

Aéroport de Caen-Carpiquet
Route de Caumont - 14650 Carpiquet
Tél. : 02 31 71 20 10 - Fax : 02 31 26 01 92
Mail : aeroport.caen@caen.cci.fr - www.caen.aeroport.fr

Hébergement d'urgence

Foyer d'accueil Cap Horn
7, place de la Demi-Lune - 14000 Caen - Tél. : 02 31 82 20 36

Fourrière animale

Fourrière animale
Lieu-dit "Les Crasières" - Route de Saint-Manvieu-Norrey - 14790 Verson

Si vous avez perdu votre animal, appelez le 02 31 80 73 03

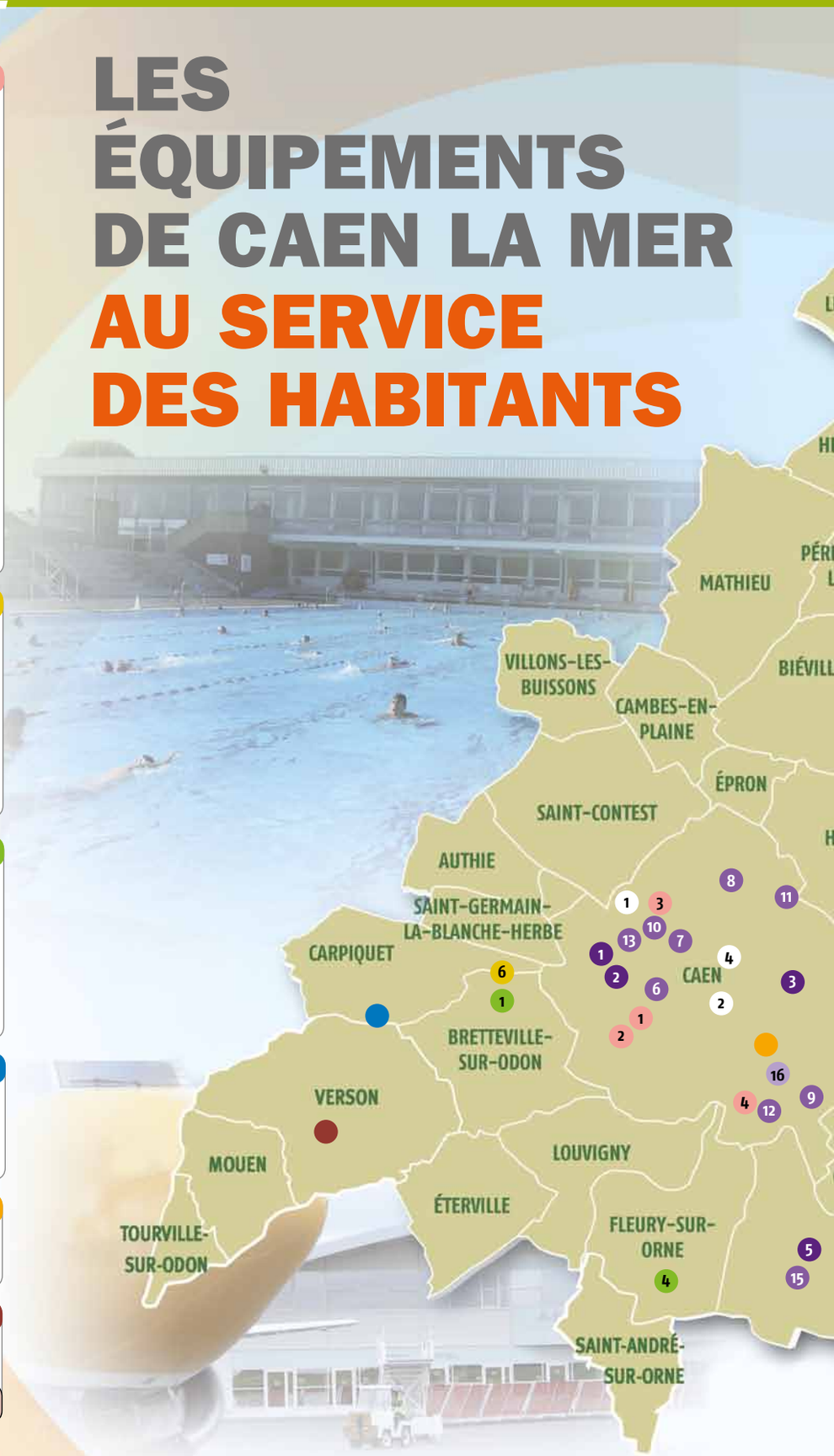

Caen la mer, 35 communes, 242 000 habitants

Authie, Bénouville, Biéville-Beuville, Blainville-sur-Orne, Bretteville-sur-Odon, Caen, Cambes-en-Plaine, Carpiquet, Colleville-Montgomery, Colombelles, Cormelles-le-Royal, Cuverville, Démouville, Epron, Eterville, Fleury-sur-Orne, Giberville, Hermanville-sur-Mer, Hérouville-Saint-Clair, Ifs, Lion-sur-Mer, Louvigny, Mathieu, Mondeville, Mouen, Ouistreham, Périers-sur-le-Dan, Saint-André-sur-Orne, Saint-Aubin-d'Arquenay, Saint-Contest, Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, Sannerville, Tourville-sur-Odon, Verson, Villons-les-Buissons.

Plus d'infos sur www.caenlamer.fr

Les équipements culturels

Musique

1 Conservatoire de Caen - musique et danse
1, rue du Carel - BP 26182 14061 Caen cedex 4 - Tél. : 02 31 30 46 70
http://conservatoire.caenlamer.fr
Du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 8h à 12h30

2 Orchestre de Caen
1, rue du Carel - 14050 Caen cedex 4 - Administration : 02 31 30 46 70
Billetterie : 02 31 30 46 86 (du lundi au vendredi de 10h à 18h
et le samedi de 10h à 12h30)
http://orchestre-de-caen.caenlamer.fr

Enseignement

3 ésam Caen / Cherbourg
17, cours Caffarelli - 14000 Caen
Tél. : 02 14 37 25 00
www.esam-c2.fr

Spectacle vivant

4 Théâtre du Champ Exquis - Espace Culturel Paul-Éluard
BP 20 - 14550 Blainville-sur-Orne
Tél. : 02 31 44 08 44 - Réservations : Tél. : 02 31 44 08 31
Mail : th_ce@yahoo.fr - www.champexquis.com

5 Espace Jean-Vilar
Square de Niederwerrn - 14123 Ifs - Réservations : Tél. : 02 31 82 69 69
Administration : Tél. : 02 31 82 72 72
http://espace-jean-vilar.com

Bibliothèques

6 Bibliothèque centrale de Caen
Place Louis-Guillouard - 14053 Caen cedex
Tél. : 02 31 30 47 00 - Fax : 02 31 30 47 01
Mail : bibliotheque.caen@agglo-caen.fr
http://bibliotheque-caen.caenlamer.fr

7 Bibliothèque Caen-Chemin-Vert
Tél. : 02 14 37 29 87 - 6, rue Jean-Racine

8 Bibliothèque Caen-Folie-Couvrechef
Tél. : 02 14 37 29 84 - 4, rue des Boutiques

9 Bibliothèque Caen-Guérinière
Tél. : 02 14 37 29 83 - 10, rue des Bouviers

10 Bibliothèque Caen-Maladrerie
Tél. : 02 14 37 29 85 - 60, rue général Moulin

11 Bibliothèque Caen-Pierre-Heuzé
Tél. : 02 14 37 29 81 - 17, place Champlain

12 Bibliothèque Caen-Grâce-de-Dieu
Tél. : 02 14 37 29 82 - 8, espl. André-Malraux

13 Bibliothèque Caen-Venoix
Tél. : 02 14 37 29 86 - 18, av. des Chevaliers

14 Bibliothèque d'Hérouville-Saint-Clair
5, square du Théâtre - 14200 Hérouville-Saint-Clair
Tél. : 02 14 37 28 60
Mail : bibliherouville@agglo-caen.fr
http://bibliotheque-herouville.caenlamer.fr

15 Bibliothèque Victor Hugo d'Ifs
Esplanade François-Mitterrand - BP 45 - 14123 Ifs - Tél. : 02 14 37 29 93
http://bibliotheque-ifs.caenlamer.fr

Cinémas

16 Cinéma Lux
6, avenue Sainte-Thérèse - 14000 Caen - Tél. : 02 31 82 29 87
www.cinemalux.org

17 Café des images
4, square du Théâtre - BP 60051 - 14202 Hérouville-Saint-Clair cedex
Tél. : 02 31 45 34 70 - Répondeur programmes : 08 92 68 81 08
www.cafedesimages.fr

Stations d'épuration

1 Station d'épuration du Nouveau Monde
Rue du Nouveau Monde - 14120 Mondeville
Tél. : 02 31 35 81 10

2 Station d'épuration de Sannerville

1 Siège de Caen la mer
8, rue du Colonel Rémy
BP 26182
14061 CAEN CEDEX 4
Tél. : 02 31 39 40 00
Fax : 02 31 79 61 44
Mail : caenlamer@agglo-caen.fr

Les services associés

2 La Maison de l'habitat
37, rue Jean-Romain 14000 Caen
Tél. : 02 31 38 31 38
info@maisonhabitat.caen.fr
www.maisonhabitat.caen.fr

3 CIDEME
1, place de l'Europe
14200 Hérouville-Saint-Clair
14460 Colombelles
Tél. : 02 14 37 14 14

4 Twisto
15, rue de Geôle
14000 Caen
Tél. : 02 31 15 55 55
Mail : clients@twisto.fr
www.twisto.fr

RIBAMBELLE FAIT LE PRINTEMPS

La 15e édition du festival jeune public Ribambelle se déroulera du 14 mars au 3 avril au Théâtre du Champ Exquis de Blainville-sur-Orne.

Comme l'hirondelle, Ribambelle fait le printemps. La 15e édition du festival régional jeune public (réservé aux 0 à 12 ans) ne déroge pas à la règle. Elle occupera à nouveau le plateau du Théâtre du Champ Exquis (TCE) du 14 mars au 3 avril 2013.

Neuf spectacles sont proposés par des compagnies venues d'ici et d'ailleurs, des rencontres et des évènements à la croisée du théâtre, de la musique, de la marionnette, de la danse, de la littérature, des arts plastiques, du film d'animation, de la vidéo… et un zoom autour du Pop-up. Le succès du festival est tel qu'il faut réserver ses places à l'avance. Soutenu par Caen la mer, le TCE, dirigé par Laure Rungette, est à la fois une compagnie et un lieu de programmation qui développe un travail à l'échelle de tout le territoire, en particulier avec son École du Spectateur. Son équipe mène en parallèle un travail de création théâtrale pour tous les publics et une recherche artistique autour des enjeux théâtre, écriture et livre notamment en direction du jeune public. Chaque saison théâtrale s'adresse aussi bien au jeune public qu'à la famille, aux adolescents et aux adultes.

PRATIQUE
Théâtre du Champ Exquis
Maison Paul Eluard
14550 Blainville-sur-Orne
th_ce@yahoo.fr
Réservation au 02 31 44 08 31

Programme complet > www.champexquis.com

SUIVEZ LA NORMANDY CHANNEL RACE

Le désormais traditionnel rendez-vous maritime de Caen la mer va se dérouler au mois d'avril 2013. A suivre de Caen à Ouistreham.

© J.M. Liot

Il y a toujours foule lors du passage des écluses de Ouistreham.

Normandy Channel Race, 4e édition ! Le dimanche 14 avril 2013, les équipages (14 duos étaient déjà inscrits début février) quitteront le bassin Saint-Pierre, au cœur de Caen, pour rejoindre les écluses du port de Ouistreham, après plusieurs jours d'animation (à partir du jeudi 11 avril). Cette nouvelle course à la voile en double à bord de Class 40 se déroule sur un parcours d'environ 1000 milles (1 800 km environ) en Manche, mer Celtique et mer d'Irlande au départ et retour (le samedi 20 avril) de Caen. « *Elle offre un parcours varié et exigeant dans des zones de navigation complexes permettant tous les jeux tactiques. Nombre d'autres skippers envisagent leur participation, ce qui laisse présager un plateau sportif à nouveau en croissance avec un objectif d'une vingtaine de bateaux sur la ligne de départ* », soulignent les organisateurs. L'épreuve sera qualificative pour la Transat Jacques Vabre fin 2013, ainsi que la course Les Sables-Horta.

Informations : www.normandy-race.com

Court-circuit géant à Caen

Gare SNCF, Université, Cargö, Jardin des plantes… Au total, près d'une dizaine de sites seront touchés par l'Art contemporain. Du 10 au 20 avril 2013, les étudiants de l'ésam de Caen-Cherbourg, investissent la ville pour y exposer des œuvres, réalisées selon des techniques variées (sculptures, installations, sons, photographies). Une manière insolite de découvrir l'art contemporain et de mettre en valeur le patrimoine de Caen.

Pour en savoir plus > www.facebook.com/CourtCircuitCaen

Des arts et des lettres…

Amoureux des belles lettres et des règles de l'art, l'exposition Lettres types est faite pour vous. Du 14 mars au 26 avril prochains, les murs de la Maison de l'Etudiant (Université de Caen Basse-Normandie, Campus I) revêtiront des caractères imaginés en réponse à des projets de design ou des commandes typographiques. Une exposition qui redonne ses lettres de noblesse à la jeune scène typographique francophone.

Infos sur www.esam-c2.fr

Théâtre et danse à Jean Vilar

A Ifs, l'espace Jean-Vilar programme de nombreux spectacles, parmi lesquels plusieurs créations.

· **Mary Brown, *Théâtre***

Colette Garrigan continue d'explorer son domaine de prédilection, le théâtre d'ombres, qu'elle mélange savamment au théâtre d'objets.

Mardi 12 mars, 20h30
Mercredi 13 mars, 19h30 (rencontre avec l'équipe artistique à l'issue de la représentation). Tarifs : de 3 à 15 €

· **Score, *Danse***

Désireux de raconter son pays natal par le biais de ses sonorités, Yuval Pick est retourné en Israël pour récolter chansons, sons et témoignages. A travers son propre langage chorégraphique, il cherche à transposer sur scène l'énergie unique qui caractérise, pour lui, Israël. Les trois interprètes de Score *révèlent ces comportements de survie tels que le chorégraphe les a vus dans ce pays.*

Jeudi 28 mars, 20h30. Tarifs : de 3 à 12 €

Renseignements et réservations : 02 31 82 69 69

AGISSONS DIFFÉREMMENT COLLECTONS DURABLEMENT

DÉCHETS : NOUVELLES MODALITÉS DE COLLECTES

Des poubelles plus légères ! C'est un constat : les habitants de l'agglomération jettent moins car ils jettent mieux ! En conséquence, Caen la mer a choisi d'adapter, à partir d'avril 2013, la fréquence de ses collectes.

Les ordures ménagères Le tri, devenu une habitude dans la plupart des foyers, allège les poubelles. La collecte des ordures ménagères s'effectuera une fois par semaine sur l'ensemble de l'agglomération en dehors de l'hyper-centre de Caen et des zones d'habitat collectif regroupé. Un ajustement réalisé avec succès depuis plusieurs années dans certaines communes.

Les déchets verts Leur collecte aura lieu toutes les deux semaines, entre le 1er mars et le 30 novembre, et sera supprimée l'hiver, sauf pour les communes (1) éloignées des déchèteries. Une nouvelle fréquence testée avec succès dans quelques communes. Les sacs seront, par ailleurs, remplacés par des bacs et les foyers seront progressivement dotés de composteurs individuels, en fonction des demandes.

Les encombrants La collecte aura désormais lieu trois fois dans l'année (printemps, été, automne) sauf pour quelques quartiers d'habitat collectif regroupé, où les fréquences actuelles seront conservées. A noter : les déchets électroménagers doivent être ramenés en magasin ou en déchèteries pour être valorisés. Ils ne seront plus collectés avec les encombrants.

(1) Authie, Saint-Contest, Villons-les-Buissons, Cambes-en-Plaine, Epron, Mathieu, Périers-sur-le-Dan, Biéville-Beuville, Bénouville et Blanville-sur-Orne.

LES NOUVELLES COMMUNES CONSERVENT LEUR MODE DE COLLECTE

Pas de changement pour les six nouvelles communes. Si l'agglomération prend à sa charge la collecte des déchets sur ces territoires, les modes de collecte seront conservés pour le moment. Pour toute information, tous les habitants de l'agglomération peuvent contacter le numéro vert d'information sur les collectes de déchets.

N° Vert 0 800 00 14 29
(n° vert, appel gratuit)

LA PLANÈTE À CŒUR

Dans le cadre de ses animations, la « bibli » à Hérouville-Saint-Clair, propose de se pencher sur notre planète, un bien commun à préserver.

Quand deux services de Caen la mer s'associent… En février, la Direction du Développement Durable (DDD) et la bibliothèque d'Hérouville ont uni leurs efforts pour sensibiliser les enfants aux enjeux de la préservation de la planète. Les ambassadrices du tri de la DDD de Caen la mer sont venues animer divers ateliers ludiques sur le tri et le recyclage. En avril, de telles opérations vont se poursuivre, cette fois autour des plantes, du jardin et des composteurs, en présence des maîtres composteurs de la DDD.

Les rendez-vous de l'Orchestre de Caen

· Wolfgang des temps modernes

Chaque année, l'Orchestre de Caen la mer invite à la découverte d'un compositeur contemporain dans le cadre de son festival « Aspects des Musiques d'Aujourd'hui ». La 31e édition, du 19 au 24 mars 2013, aura pour invité l'Allemand Wolfgang Rihm. « Son œuvre est d'une richesse incroyable tant par le nombre impressionnant de pièces inscrites à son catalogue que par l'impact majeur qu'elle a dans l'histoire de la musique occidentale », souligne Stéphane Béchy, directeur artistique de l'événement. Toute la semaine, des ensembles professionnels, comme le Quatuor Arditi, et les élèves du Conservatoire interpréteront l'œuvre du compositeur, en sa présence.

Toute la programmation sur ***www.orchestredecaen.fr***

· Récital du cœur

Le prochain récital du cœur, au profit de l'association de soins palliatifs en Calvados (ASPEC) aura lieu le mardi 26 mars à 20h, à l'auditorium Jean-Pierre Dautel. Le pianiste François-Frédéric Guy interprètera Wagner, Debussy et Stravinski. Venez nombreux !

Tarifs : de 13 à 22 €.

Conservatoire : prenez dates !

· Classes artistiques : le 11 mars

Le principe est comparable à « sports études ». À partir du CE1 et jusqu'en terminale, les élèves peuvent intégrer des classes à horaires aménagés, au collège Pasteur ou au lycée Malherbe, qui permettent la pratique d'un instrument, de la danse ou du chant sur le temps scolaire. Une réunion publique d'information est proposée le lundi 11 mars 2013 à 20h au Conservatoire. Pour la rentrée de septembre, pré-inscription en ligne aux tests d'aptitude avant le 30 mars 2013 sur ***www.caenlamer.fr/conservatoire****.*

· Portes ouvertes : le 27 mars

Le Conservatoire organise une journée portes ouvertes le mercredi 27 mars 2013. L'occasion de découvrir les coulisses, de pousser les portes des classes d'instruments, de danse et de théâtre et d'assister à des cours ou à des répétitions.

À partir de 8 h 30. Entrée libre.
Tél. 02 31 30 46 86.

COMMENT RESTER EN CONTACT AVEC L'AGGLO ?

Sillage

Trimestriel. Sorties :
fin mars, fin juin, mi-septembre et fin décembre.
24 pages.

Distribué dans toutes les boîtes aux lettres, dans un certain nombre de lieux publics.

Disponible également sur le site de Caen la mer :
http://www.caenlamer.fr/publications

Site caenlamer.fr

http://www.caenlamer.fr/

Réseaux sociaux

Facebook. Fan-page « Caen la mer »

Twitter. Compte @Caenlamer

Google +. Compte « Caen la mer – Communauté d'agglomération »

COMMENT CONTACTER L'AGGLO

Les lieux

http://www.caenlamer.fr, rubrique « où nous contacter »

Courrier

À l'attention de Philippe Duron, Président :
Communauté d'agglomération Caen la mer
8 rue du Colonel Rémy
BP 26182
14061 Caen cedex 4

Courriels : caenlamer@agglo-caen.fr
Téléphone : 02 31 39 40 00
Télécopie : 02 31 79 61 44

Pour toutes questions sur les déchets :

N° Vert 0 800 00 14 29

(n° vert, appel gratuit)